

## Christophe CAVARD

Député du Gard  
Conseiller Général de Saint Chaptès

Permanence parlementaire  
32 rue Roussy  
30000 Nîmes

Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

ccavard@assemblee-nationale.fr  
☎ 04 66 36 16 13  
Fax: 04 66 36 15 01

Dossier suivi par :  
Stéphanie Guillemot, collaboratrice  
06 73 21 87 44  
[stephanieguillemot@cavard.fr](mailto:stephanieguillemot@cavard.fr)  
réf.SG 2013-03-07

Paris le 19 mars 2013

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale  
Ministère de l'éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Monsieur le Ministre,

Vous avez lancé la refondation de l'école qui s'est traduite par la publication d'un décret sur la réforme des rythmes scolaires le 23 janvier 2013 et une proposition de loi pour la refondation de l'école de la République votée le 19 mars à l'Assemblée nationale.

Cette réforme des rythmes scolaires, importante et essentielle, a soulevé de nombreux débats dans ma circonscription, comme partout en France. Elle ne pourra être mise en œuvre sans des échanges constructifs et apaisés entre toutes les personnes concernées. J'ai souhaité moi aussi m'y associer pour renforcer les conditions de réussite de tous les enfants.

J'ai donc lancé une **consultation sur internet du 22 février au 18 mars 2013** (<http://christophecavard.eelv.fr/consultation-sur-les-rythmes-scolaires/>) auprès des acteurs concernés de ma circonscription (enseignants, directeurs d'écoles, Maires et conseillers municipaux, ainsi que les parents d'élèves) sur la réforme des rythmes et la mise en place du projet éducatifs territorial, avec trois objectifs principaux :

- mieux appréhender les positions de l'ensemble des acteurs concernés de sa circonscription
- identifier très clairement les difficultés que pourrait générer l'application de cette réforme sur notre territoire, en prenant en compte ses spécificités.
- envisager, au vu des réponses fournies, les solutions pour faciliter la mise en œuvre de cette réforme.

Je tenais à vous adresser la synthèse des résultats de ce questionnaire, réalisée par ma collaboratrice, Stéphanie Guillemot, en charge de la concertation citoyenne au sein de mon équipe.

Ces résultats doivent nous éclairer sur les difficultés rencontrées par les élus locaux, les enseignants, les parents d'élèves et les associations culturelles et sportives. En tant que parlementaire, je proposerai des solutions pour y remédier, mais il apparaît déjà que plusieurs points de la réforme doivent être clarifiés pour en faciliter la mise en œuvre.

Pour ma part je souhaite m'impliquer particulièrement dans l'élaboration des Projets Educatifs Territoriaux qui me semblent être l'enjeu central pour que cette réforme soit l'opportunité d'un réel développement territorial, associant l'ensemble des acteurs concernés.

Je reste à votre disposition pour en discuter, pour que l'application de cette réforme permette d'atteindre les objectifs que nous nous fixons pour la refondation de l'école de la République.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Christophe CAVARD**